



Le Petit Feugeois

Éditeur Ph.TRIBOT

Parution N°19

Octobre 2009

« Le vin d'ici et l'eau-delà » Un humoriste local

Le Conseil revisite la commune

Le samedi 4 juillet dernier, la plupart des conseillers ont parcouru les rues du village. L'occasion de constater les manques et désordres, et ainsi préparer les prochains investissements.



Un 14 juillet mi-figue, mi-raisin

La pluie est venue perturber la soirée du 13, la réduisant à sa plus simple expression. Quelques courageux pour affronter les mauvaises conditions atmosphériques, une dizaine de parents et enfants, lampions et parapluies à la main, se sont rendus de la grange sur les hauts de l'Aube Romaine et ont assisté à un superbe feu d'artifices. Quelques pas de danse ont ensuite permis de reprendre pieds et s'enfoncer dans la nuit.



La rencontre méridienne du lendemain a été, quant à elle, de meilleure facture au niveau du temps, nous avons donc vu une belle affluence. Repas champêtre pour tous et jeux pour les enfants.



Quand les pétards...

Les 13 et 14 juillet ont été ponctués d'impacts sonores dûs aux pétards. Il semble que ces nuisances doivent cesser. C'est pourquoi, la municipalité interdira les jets de pétards à l'occasion des prochaines fêtes nationales. A noter qu'un de ces engins jeté dans les WC de la grange, a brisé la cuvette qui a dû être changée - Coût 50€ pour la collectivité.

Recrudescence des vols et cambriolages

Depuis plusieurs mois nous sommes amenés, malheureusement, à constater dans le village, une recrudescence des vols et cambriolages. De jour comme de nuit, ces agissements délictueux perturbent fortement les victimes et laissent des traumatismes. Les services de l'Etat, certes constatent les faits, mais avouent qu'ils ne sont plus en mesure

d'assurer une prévention efficace, faute de moyens humains et matériels.

Nous ne pouvons que vous encourager à vous protéger et prendre les mesures que vous jugerez utiles. Ainsi, comme l'on mis en place quelques feugeois, il ne faut pas hésiter à prévenir vos voisins les plus proches, qui auront pour tâche de surveiller votre domicile en cas d'absence, et d'informer la gendarmerie d'Arcis.

Incivilités

« Inadmissible », article du précédent Petit Feugeois, exprimait déjà le manque de civisme de certaines personnes. Ces mots ne semblent pas avoir porté leurs fruits dans les faits.

Comme nous pouvons le constater sur ce cliché, certains confondent toujours « Ordures Ménagères » et « Tri Sélectif », ajoutant « Dépôt à la mauvaise date ».

A cet égard, et lors du Comité Syndical du 13 octobre dernier, a été évoqué ce relâchement, précisant que le taux de refus qui a longtemps été de 5% est passé à 25%, chiffre catastrophique.



De gros efforts sont par contre à noter au niveau du lotissement de l'Aube Romaine.

Pour parfaire cette situation, et si vous avez un doute, placez le sac de tri sélectif dans le bac.

Le village n'a rien à gagner si le désordre s'installe.

Communauté de communes Seine-Melda-Coteaux

Ce sera effectif le 1^{er} janvier prochain - notre commune rejoindra la Communauté de communes Seine-Melda-Coteaux et en deviendra la 17^{ème} commune auprès de

Barberey, Crenoy, Dierrey St Pierre, Lavau, Macey, Mergey, Montgueux, Pavillon Ste Julie, Payns, St Benoit, St Lyé, Ste Maure, Vailly, Villacerf, Villechétif et Villeloup. Ainsi nous adhérons au projet qui a pour objet d'associer les communes au sein d'un espace de solidarité en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Ainsi, les feugeois et feugeoises pourront bénéficier de tous les équipements communautaires structurant l'espace de ces 16 communes

Les conditions d'accès seront définies lorsque les délégués de la commune seront désignés. Ils siègeront au Conseil de Communauté dont le siège se trouve à St Lyé.

Le cimetière s'offre une nouvelle image

Après un lifting de la haie de thuyas, les pompes funèbres Barbichon d'Arcis ont procédé à la mise en place de l'Espace de dispersion. Ainsi, il sera possible de disperser les cendres dans cet espace aménagé



Les Pompiers prennent corps



Après quelques balbutiements et une volonté forte de voir le CPI de Feuges renaître de ses cendres, les nouveaux pompiers volontaires, guidés par Eric VRIET Chef de Corps, et accompagnés par Eric DAGNAUD, découvrent les multiples facettes de leur engagement au sein de la population.

De l'éclaircie à proximité des bennes à verre et à papiers

Avant



Il a été procédé au démoussage du local « Pompiers » et le vieux pin noir qui portait ombrage et mousse a été abattu.

Après



Le recensement

La commune de Feuges ayant été recensée de façon exhaustive en 2005, elle le sera à nouveau en 2010. La collecte débutera le 21 janvier et se terminera le 20 février 2010. Mme LEPAND Nadine, qui a déjà officié, sera à nouveau sollicitée pour cette mission.

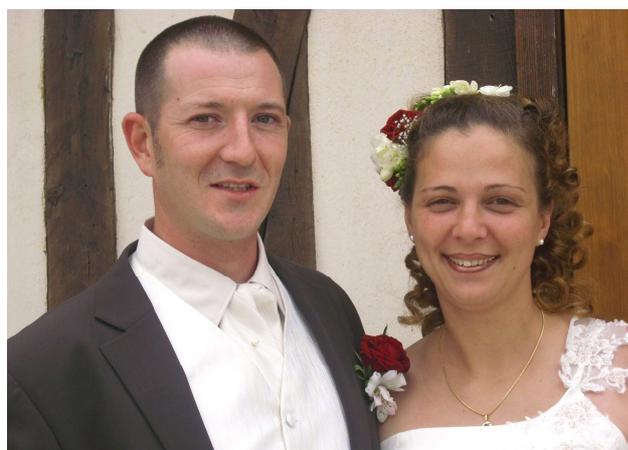


Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter dans la commune, les nouveaux habitants, français et majeurs, qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription avant la fin de l'année.

Quand la Bretagne épouse la Champagne-Ardennes

Le 11 juillet 2009, Audrey la bretonne a dit oui à Laurent BIENAIME, enfant de Feuges. La cérémonie s'est déroulée dans la mairie, en présence des familles et de nombreux amis.



Etat Civil

Elles nous ont quitté :

- Mme DESCAMP, le 06 juillet 2009
- Mme MURAWSKI, le 01 octobre 2009

Premiers sourires:

- Emma FAIVRET, le 15 mars 2009, fille de Benoît et Sandrine.
- Clara BALLESTER, le 17 Mai 2009, fille de Laurent et Stéphanie.
- Axel BARDIN, le 08 octobre 2009, fils de Franck et Audrey.

Qualité de l'eau :

pH ⇒ 7.50 **Nitrates** ⇒ 27.1

Le dernier relevé du 08 septembre 2009, effectué par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales nous révèle que l'eau d'alimentation sur la commune est tout à fait conforme aux limites et références de qualité, tant au niveau bactériologique que physico-chimique :

A vos agendas :

Comité des fêtes

- Vendredi 20 novembre 2009 : Soirée beaujolais primeur
- Samedi 9 janvier 2010 : Les vœux de la Municipalité
- Samedi 13 février 2010 : Soirée couscous

Le Téléthon 2009 :

Le départ du Téléthon « Automobiles anciennes » aura lieu à Feuges le 5 décembre 2009 à 9h. Des billets de tombola et des mini-peluches seront à la disposition de votre générosité à cette occasion.

Les Messes à Feuges :

- Samedi 24 octobre à 19h
- Dimanche 22 novembre à 9h30
- Dimanche 20 décembre à 11h
- Samedi 16 janvier 2010 à 18h
- Dimanche 7 février à 11h
- Dimanche 14 mars à 9h30
- Vendredi 2 avril à 20h, célébration du vendredi Saint

Permanence à la Maison Paroissiale, 4, Rue du Couchant à Charmont tous les jeudis de 16h30 à 18h30 (hors congés scolaires).

Changements d'horaires à la mairie :

- Pour cause de formation, les semaines du 16 au 20 novembre et du 14 au 18 décembre, la mairie sera fermée les lundi et mercredi, sans changement les mardi et jeudi et ouverte de 15h30 à 17h les vendredi
- Pour congés annuels, du 21 décembre 2009 au 4 janvier 2010, la mairie ne sera ouverte que le mardi matin de 10h à 12h.

TRIBUNE LIBRE

Depuis environ un an, je vois arriver dans mon jardin, par vagues successives, de nombreux chats errants. Un seul chat été 2008 (qui s'est avérée être une chatte par la suite), une dizaine de chats à l'heure actuelle, connaissant les lois de la nature, une trentaine fin 2010, voir plus ...

Mon mari et moi avons donc décidé d'enrayer cette prolifération en mettant en place, avec l'aide de la SPA, une campagne de stérilisation.

Il faut reconnaître que si nous agissons seuls, cette action sera inefficace. En effet, vu le mode de reproduction de la gente féline, il serait bon d'agir ensemble sur tous les chats errants de la commune.

Aussi, nous vous demandons à tous, votre soutien et votre aide.

Le mode opératoire serait le suivant :

- 1) Recenser le nombre de chats concernés
- 2) Demander par courrier l'aval et la participation de la SPA
- 3) Capturer les chats et les transporter chez un vétérinaire
- 4) Evaluer le coût, déduction faite de la participation de la SPA (environ 25€/femelle et 10€/mâle)

Je vous remercie tous de l'attention que vous porterez à cet appel.